DOCTRINE ÉCONOLOGIQUE · PILIER XI

🎯 ALLER DROIT AU BUT

« Compter les morts, pas les amendes. »

Une politique de sécurité routière réussit quand ses recettes baissent. La France pilote encore la sienne à l'envers.

[FAIT] 3 263 personnes ont été tuées sur les routes de France métropolitaine en 2025, 2 % de plus qu'en 2024 (ONISR, bilan définitif).

DEUX BILLETS POUR VOIR LA CONTRADICTION

TUÉS SUR LES ROUTES · MÉTROPOLE

La route

En 2013	**3 268**
En 2025	**3 263**

Douze ans sans progrès, et une remontée depuis 2024 (ONISR).

COMPTE DES AMENDES ROUTIÈRES · 2024

Le budget

Produit des seuls radars	**889 M€**
Part des dépenses vers la dette	**38 %**

Cour des comptes : seuls 62 % des dépenses du compte ont un lien avéré avec la sécurité routière.

× 3,6

Un dépistage de stupéfiants est 3,6 fois plus souvent positif qu'un dépistage d'alcool. Pourtant, on en réalise sept fois moins.

[FAIT] ONISR, infractions 2024 : 8,4 millions de dépistages d'alcoolémie, 3,1 % positifs ; 1,2 million de dépistages de stupéfiants, 11,1 % positifs. [CALCUL] 11,1 ÷ 3,1 ≈ 3,6 et 8,4 ÷ 1,2 = 7. [ANALYSE] Le radar est automatique et rapporte ; le dépistage mobilise des patrouilles et ne rapporte rien.

LA QUESTION POLITIQUE

Si l'objectif est de réduire le nombre de morts, pourquoi l'effort de contrôle suit-il le rendement plutôt que le risque ?

[FAIT] donnée sourcée · **[CALCUL]** calcul reproductible · **[HYPOTHÈSE]** à démontrer · **[ANALYSE]** lecture de la doctrine · **[PROPOSITION]** mesure proposée

ALLER DROIT AU BUT · PILIER XI

Contrôler là où l’on meurt

[ANALYSE] La vitesse reste un facteur majeur et les radars sont bien placés : **60 % des tués** de 2025 l’ont été sur les routes hors agglomération. Mais une part croissante des morts relève de facteurs qu’aucun radar ne voit.

FACTEUR	POIDS DANS LA MORTALITÉ	CE QUI LE DÉTECTE AUJOURD’HUI
Vitesse	1 accident mortel sur 3	Radars automatiques, en continu
Alcool	1 accident mortel sur 4	Patrouilles : 8,4 millions de dépistages en 2024
Stupéfiants	1 accident mortel sur 5	Patrouilles : 1,2 million de dépistages en 2024
Inattention, malaise	14 % et 10 % des présumés responsables	Rien, sauf la surveillance embarquée du conducteur

[FAIT] ONISR, chiffres clés 2024 et bilan 2025 (1 973 tués hors agglomération sur 3 263). Les facteurs se recoupent, l’alcool désinhibant la vitesse : les pourcentages ne s’additionnent pas.

[FAIT] LES VERROUS EXISTENT DÉJÀ, MAIS ILS SONT OUVERTS

L’éthylotest antidémarrage est obligatoire dans tous les autocars depuis 2015. Le véhicule peut pourtant démarrer sans souffler, avec une clé du chauffeur ou un code de l’employeur.

La limitation intelligente de vitesse équipe tous les véhicules neufs de l’Union depuis juillet 2024, mais dans une version que le conducteur peut désactiver. La Commission européenne attribue jusqu’à 20 % de décès en moins à la version qui limite réellement, avec un usage massif.

[ANALYSE] UNE PERTE QUI A UN NOM CONTRE UN GAIN QUI N’EN A PAS

Si la prévention réussit, la perte de recettes est concentrée et identifiée : désendettement, collectivités, entretien routier, opérateurs du parc radar. Le gain est diffus et anonyme : vies épargnées, assurance maladie, assureurs, familles. Tant que la sécurité routière est financée par l’infraction, aucun décideur ne dispose d’un tableau où la prévention gagne.

ANCIENNES FORMULATIONS À ABANDONNER

« La mortalité stagne depuis treize ans » : elle stagne, puis remonte depuis 2024.

« 6,4 Md€ d’économies pour l’assurance maladie, quatre fois la recette perdue » et « 650 morts par an dus à l’aide à la vitesse désactivable » : extrapolations non démontrées, retirées après audit.

« 2,2 % de positifs à l’alcool contre 16 % aux stupéfiants » : chiffres de 2022, remplacés par ceux de 2024.

EXPÉRIENCE DE PENSÉE, PAS PRÉVISION

[HYPOTHÈSE] Une conduite entièrement automatisée pourrait réduire la mortalité de 70 à 85 %. Les seules données disponibles viennent de robotaxis urbains américains et sont publiées par l’exploitant, alors que 60 % des morts français tombent hors agglomération. La convergence de plusieurs IA sur cette fourchette n’en fait pas une preuve.

ALLER DROIT AU BUT · PILIER XI

La réforme économique

Phase 1 : rendre visible

1	**LE BILAN CONSOLIDÉ DU CONTRÔLE AUTOMATISÉ** Publier le coût complet du parc radar, ses recettes et son efficacité, en série pluriannuelle : ce que demandait l'amendement rejeté en mai 2025.
2	**UN SEUL INDICATEUR : LES VICTIMES** Piloter sur le nombre de tués et de blessés graves, jamais sur le nombre d'infractions ni sur le produit des amendes.
3	**L'EFFORT DE DÉPISTAGE PUBLIÉ** Publier chaque année, par département, le nombre de dépistages d'alcool et de stupéfiants et leur taux de positifs.

Phase 2 : prévenir plutôt que verbaliser

1. La prévention financée par le budget général. [PROPOSITION]
Plus un seul euro du compte des amendes ne doit servir au désendettement : la sécurité routière relève du budget général.

2. Dépister là où le rendement en vies est le plus fort. [PROPOSITION]
Rééquilibrer, à moyens constants, l'effort de contrôle vers les stupéfiants.

3. Fermer et étendre l'éthylotest antidémarrage. [PROPOSITION]
Supprimer le contournement dans les autocars, puis l'étendre aux flottes professionnelles : poids lourds, utilitaires, taxis et VTC, ambulances.

4. Une aide à la vitesse non désactivable, en Europe. [PROPOSITION]
Porter au niveau européen la version qui limite réellement, et une interface commune pour l'éthylotest et la surveillance du conducteur sur les véhicules neufs.

5. La donnée reste dans le véhicule. [PROPOSITION]
La caméra embarquée doit alerter le conducteur sans rien transmettre à l'administration, et aucun fabricant ne doit rédiger le texte qui autorise son propre matériel.

FORMULE FINALE

Aucune politique de prévention ne doit être financée par le produit du risque qu'elle prétend supprimer.

POUR ALLER PLUS LOIN

ONISR — Bilan 2025 de la sécurité routière

Sources principales

- ONISR — Chiffres clés 2025, données définitives (mai 2026)
- ONISR — Les infractions, bilan 2024 (dépistages)
- Assemblée nationale — Amendement CF23 (mai 2025), citant la Cour des comptes
- Assemblée nationale — Question écrite n° 15496 (produit des radars 2023-2024)

Première fiche du Pilier XI · 2 octobre 2026 · Tirée des notes de travail du pilier et de leur audit.

Voir le site Doctrine Écologique